

## CHAMPIONNAT DE BRETAGNE INDIVIDUEL

" Grand Prix du Conseil Régional "

Samedi 29 Août et dimanche 30 Août 2015

GOLF DE VAL QUEVEN - Kerruisseau – 56530 QUEVEN

☎ : 02 97 05 17 96 - 📠 : 02 97 05 19 17

✉ : [valqueven@bluegreen.com](mailto:valqueven@bluegreen.com)

### REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète le "règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne" de l'année en cours. Les conditions de ce règlement particulier priment celles du règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue.

#### CONDITIONS DE PARTICIPATION

##### Championnat ouvert :

- Aux Champions de Bretagne Individuels "Dames et Messieurs" 1<sup>ère</sup> série de l'année précédente ;
- Aux joueuses et joueurs "Protégés" de la Ligue de Bretagne ;
- Aux qualifiés des Championnats départementaux de l'année en cours.
- Aux joueuses et joueurs figurant au Classement du "Mérite Amateur" du mois d'août de l'année en cours.

**Champ des joueurs limité à 120.** *En cas de besoin, la priorité sera donnée à la Championne et au Champion de Bretagne 1<sup>ère</sup> série 2014, puis selon l'ordre des index pour les autres joueurs éligibles. Les joueurs déclarant forfait après la date limite d'inscription ne seront pas remplacés.*

**Tous les joueurs et joueuses éligibles souhaitant concourir à ce championnat, doivent confirmer impérativement leur participation auprès de leur club qui les inscrira sur EXTRANET.**

#### FORME DE JEU

- **Stroke-play** : 36 trous / 18 trous par jour
  - **Classement** : en "Brut". Les joueurs seront classés dans la série correspondant à l'index qui est le leur à la date limite d'inscription, quel que puisse être éventuellement la série départementale dans laquelle ils se sont qualifiés.
  - **Repères de Départ** :
    - **Messieurs** : Repères Blancs : - 1<sup>ère</sup> série : index jusque 8,4  
- 2<sup>ème</sup> série : index de 8,5 à 18,4
    - **Dames** : Repères Bleus : - 1<sup>ère</sup> série : index jusque 11,4  
- 2<sup>ème</sup> série : index de 11,5 à 26,4
  - **Index pris en compte** : Ceux obtenus à la date limite de clôture des Inscriptions (Vendredi 21 Août 2015)
  - **Ordre des départs** : - 1<sup>er</sup> tour : dans l'ordre croissant des index.  
- 2<sup>ème</sup> tour : dans l'ordre inverse du classement du 1<sup>er</sup> tour et par série.
- ⇒ **Remarque** : Un classement spécifique permettra de désigner et récompenser **les champions de Bretagne "Cadette et Cadet 2015"** (jeunes nés en 1997-1998).

## ENGAGEMENT

- **Inscriptions** : Elles se font sur **EXTRANET** (<https://xnet.ffgolf.org>) par l'intermédiaire du Club d'appartenance des joueurs et concernent tous les joueurs éligibles (voir conditions de participation).
- **Date limite d'inscription** : **VENDREDI 21 AOÛT 2015**
- **Remarque** : - **Aucune inscription ne pourra se faire téléphoniquement.**  
- **Les inscriptions seront validées après paiements des droits de jeu.**  
- **Les droits de jeu seront adressés à la Ligue par les clubs à l'aide du bulletin ci-joint (Chèque à l'ordre de la Ligue de golf : 104 rue Eugène Pottier – 35000 RENNES)**
- **Droits de Jeu** : - **35 euros** pour les adultes  
- **10 euros** pour les joueurs "Protégés", les Championnes et Champions de Bretagne 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> séries de l'année précédente et les jeunes nés en 1994 ou après.
- **Renseignements complémentaires** : Contacter Serge LUDOT : 06 83 07 12 88

## REMISE DES PRIX

- Le DIMANCHE 30 AOUT vers 18h00 au Club house du golf de VAL QUEVEN

## COMITES ET ARBITRAGE

- **Comité d'Organisation** :
  - **Jean-Luc POULAIN**, Président de la Ligue de Bretagne,
  - **Raymond LE NAVENNEC**, Président du CD 56 et Vice-Président de la Ligue
  - **Serge LUDOT**, Président de la Commission sportive de la Ligue
  - **Le Capitaine des jeux** du Golf de VAL QUEVEN
- **Comité de l'Epreuve** : Le Comité sera défini la veille du premier tour de la compétition et affiché au Tableau Officiel de la compétition.
- **Arbitrage** : Charles BADAULT et Patrick PIRIOU.



***Bulletin d'Inscriptions en page suivante***

